

RUGBYCITÉ

Du rugby partout, pour tous

Page 18

UNE VILLE EN ACTIONS

La lecture publique prend de l'ampleur
En ce début d'année, la médiathèque André Malraux rejoint la communauté d'agglomération Val-et-Forêt.

Page 4

ACTUALITÉS

Une aide à la rédaction administrative
Pour venir en aide aux Ermontois dans les actes administratifs de la vie quotidienne, la Municipalité crée un nouveau service opérationnel le 1^{er} mars : l'aide à la rédaction administrative.

Page 6

DOSSIER

Solidarité : Ermont s'engage
La Municipalité et le CCAS proposent différents dispositifs destinés à soutenir les Ermontois les plus démunis ou fragiles : l'aide aux aidants, l'épicerie sociale et le micro crédit personnel.

Page 14

ANTIQUITÉS - BROCANTE

Membre du S.N.C.A.O. Syndicat National du Commerce de l'Antiquité et de l'Occasion

ACHÈTE COMPTANT

Tous meubles, bibelots, lustres, statues, miroirs, pendules, cheminées, tableaux, bronzes, etc...

SUCCESSION COMPLÈTE



DÉBARRASSE GRATUITEMENT

Appartements, maisons, caves, greniers...

Déplacements et estimations gratuits 7 jours sur 7

E-mail : jeanlouis.manem@aliceadsl.fr

4, avenue louise eugénie - 95120 ERMONT

01 30 72 25 48

06 14 33 04 88

SAMCHAUSS
Chaussure de Qualité

Bottes, Boots... un grand arrivage.

des pieds bien chaussés pour l'année 2010

Meilleurs vœux

Présent sur votre Marché **le samedi matin à Ermont** Alexandre Martel - 06 12 51 43 85

Notre site internet www.samchauss.fr

Toujours un pas d'avance

Chantiers Jeunes

Pour les jeunes ermontois âgés de 16 à 19 ans.
un job pour l'été



Secrétariat, voirie, espaces verts...

Limite de dépôt de candidature : 19 février 2010

Direction de la Jeunesse et des Sports
Point Information Jeunesse
Espace Jeunesse
37 bis rue Maurice Boreaux - 95134 44 10 31
plajo@ville-ermont.fr - www.ville-ermont.fr

VILLE d'ERMONT



mise en scène
Cécile Fraisse

avec
Julien Bonnet
Marine Duadhu
Perrine Guiffroy
Ruben

scénariste Emille Roy
musique Ruben
chorégraphie Emille Yana
lumières et Régie Pierre Duchigney
costume Lisa Pheut
constructions David Gerson
diffusion Gaille Abbat

de David Léon

LE VOYAGE DE JASON

spectacle tout public à partir de 8 ans

UNE VILLE EN ACTIONS

La lecture publique prend de l'ampleur **p. 4**

ACTUALITÉS

Une aide à la rédaction administrative **p. 6**

CADRE DE VIE

Gare de Cernay : avis de (re)naissance **p. 8**

VIE LOCALE

Tout le monde a le droit à des vacances !
Retour sur... **p. 9**
p. 10

DOSSIER

Solidarité : Ermont s'engage **p. 14**

SPORTS ET JEUNESSE

Du rugby partout, pour tous **p. 18**
CMEJ : début de mandat **p. 19**

VIE ASSOCIATIVE

Ciné Photo Club d'Ermont :
un autre regard **p. 20**

CULTURE

Les spectacles de février **p. 22**
Un voyage avec... Nagananda **p. 24**

PRATIQUE **p. 25**

AU FIL DES JOURS **p. 26**

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION **p. 26**

LES RENDEZ-VOUS DE FÉVRIER **p. 28**



L'intercommunalité progresse

Le premier janvier dernier, une nouvelle compétence a été transférée par les communes membres de Val-et-Forêt à la communauté d'agglomération : la lecture publique. Cette compétence concerne les médiathèques et bibliothèques des six communes, qui ont déjà mis en réseau leurs catalogues et uniformisé leurs moyens informatiques. Elle se traduira par un tarif unique et une gestion commune des services. Cette mutualisation sera un progrès très appréciable pour tous les usagers qui bénéficieront d'un service uniforme sur l'ensemble du territoire intercommunal, tout en laissant les médiathèques agir dans le cadre des politiques culturelles des communes où elles sont implantées.

Ce transfert devra être suivi d'autres dans le courant de l'année. Ce sera le cas des écoles de musique et de danse, dont les services sont progressivement mutualisés. Cette mutualisation permettra une gestion commune de certains instruments et de proposer aux habitants de la communauté d'agglomération des prestations qui ne sont pas assurées dans leur commune mais qu'ils trouveront dans une commune voisine.

Le service d'assainissement pourrait également être transféré dans le courant de l'année : là aussi il permettrait d'unifier nos réseaux au moment où les aides des agences et syndicats intercommunaux se tarissent.

Tous ces transferts, outre leur intérêt pour les usagers, permettront d'accroître les bases sur lesquelles les dotations de l'État sont calculées et donc d'améliorer les finances de l'intercommunalité.

J'en profite pour indiquer à ceux qui s'inquiètent des finances de Val-et-Forêt que la gestion de celle-ci ne justifie aucune inquiétude. Il est évident que la ZAC d'Ermont-Eaubonne a un coût mais la gestion très prudente de notre intercommunalité nous permet de digérer cette opération tout en assurant les missions de la communauté, notamment dans les domaines économique, des transports, de l'environnement et de la sécurité.

Quant à l'élargissement de Val-et-Forêt à d'autres communes et à son rapprochement avec d'autres intercommunalités voisines, nous y travaillons car, à l'heure du Grand Paris, il n'est plus possible, si nous ne voulons pas être marginalisés, de constituer des structures de petite taille. D'ici 2014, nous devons y être parvenus.

Hugues Portelli

Maire d'Ermont

Sénateur du Val d'Oise

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication, de l'Information, de la Documentation et des Archives de la ville d'Ermont, 100 rue Louis Savoie, BP 40083, 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 38 38.

mairie@ville-ermont.fr - www.ville-ermont.fr

Directeur de la publication : Hugues Portelli

Rédactrice en chef : Sandrine Khemici

Coordinatrice : Elsa Trinquesse

Comité de rédaction : Cécile Dyskiewicz, Julia Houillon, Elsa Trinquesse,

Sandrine Khemici, Xavier-Alexandre Reliant

Couverture : © EmmanuelD - Fotolia.com

Réalisation : Agence Aire - 7 rue Francis Combe - 95000 Cergy

01 30 30 16 02

Photographies : Patrick Fernandez

Impression : Desbouis Grésil - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66

Tirage : 17 000 exemplaires

Publication mensuelle

Distribution : Adrexo

Dépôt Légal : Février 2010

ISSN : 0296-015X



Joint à ce magazine les comptes-rendus des conseils municipaux du 19 novembre et du 17 décembre 2009.

Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts. Le magazine est imprimé sur du papier 60 % recyclé.

EN CE DÉBUT D'ANNÉE, LA MÉDIATHÈQUE ANDRÉ MALRAUX REJOINT LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAL-ET-FORÊT. CE TRANSFERT, BÉNÉFIQUE POUR TOUS, APPORTE PLUS DE CHOIX POUR LES ERMONTOIS ET AINSI PLUS DE MOYENS POUR LA MÉDIATHÈQUE.



Le fonctionnement en réseau des bibliothèques et des médiathèques va se matérialiser, dans les prochains mois, par la mise en place d'une carte d'abonnement unique pour toutes les bibliothèques et médiathèques du territoire.

VAL-ET-FORÊT

La lecture publique prend de **l'ampleur**

Après la mise en réseau des médiathèques et bibliothèques en 2005 ainsi que la création du site internet <http://mediatheques.valetoforet.org>, les élus de la communauté d'agglomération poursuivent leur volonté d'offrir le même accès à la culture pour tous les habitants des villes du territoire. Depuis le 1^{er} janvier 2010, la lecture publique est devenue une compétence à part entière de Val-et-Forêt.

mise en place d'une carte d'abonnement unique pour toutes les bibliothèques et médiathèques du territoire. Cette carte permettra à tout résident d'accéder à un paiement unique, et donc à un tarif unique, dans toutes les bibliothèques et médiathèques de la communauté d'agglomération Val-et-Forêt.

Une compétence intercommunale

Pourquoi transférer les médiathèques au niveau intercommunal ? Cette initiative permet une meilleure cohérence du réseau d'un territoire et non plus d'une commune, un accès facilité aux ressources documentaires et un développement d'actions intercommunales au sein des médiathèques et bibliothèques de la communauté d'agglomération.

Quel impact sur la médiathèque André Malraux ?

Depuis janvier, le personnel ainsi que les bâtiments sont gérés par la communauté d'agglomération Val-et-Forêt. Dans les prochains mois, le fonctionnement en réseau devrait se matérialiser par la

Cette nouvelle étape dans la vie de l'intercommunalité permet à Val-et-Forêt de se doter d'un projet culturel fort et fédérateur qui participe au renforcement de l'identité intercommunale afin d'offrir à l'ensemble de la population un accès égal à la lecture publique et prochainement une tarification unique.



TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX

Chacun d'entre nous peut venir en aide aux personnes sans-abri. Le 115 est un numéro d'urgence gratuit, accessible même sans carte, 24h/24, liorer la qualité et l'espérance de vie de ceux qui luttent contre la maladie. Si vous voulez rejoindre l'équipe de bénévoles ou adresser des dons, simple : les photos déposées doivent avoir un rapport avec Ermont et livrer votre regard sur la ville et sa vie. /// Depuis 2007, le site internet de à une diététicienne : www.ermont-bougerplus-mangermieux.com. ///

ÉDUCATION Inscriptions scolaires



© Fotolia

Si votre enfant est né en 2007, pensez à venir le préinscrire en mairie pour la rentrée scolaire de septembre 2010. L'inscription aura lieu du lundi 8 mars au vendredi 2 avril à la Direction de l'Action Éducative, bâtiment A, aux horaires suivants : du lundi au mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et le vendredi de 14 h à 16 h. Rappel : la mairie est fermée au public le jeudi après-midi. Deux ouvertures exceptionnelles sont prévues les samedis 13 et 20 mars de 9 h à 12 h.

Pour inscrire votre enfant, munissez-vous :

- de votre livret de famille ou d'un acte de naissance ;
- d'un justificatif de domicile de moins de trois mois ;
- d'une pièce d'identité du responsable légal dont la présence est indispensable.

Direction de l'Action Éducative
Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 32

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Éducative :
Florence Mary

D'avantage de possibilités

Les adhérents de la médiathèque André Malraux bénéficient, depuis l'année dernière, d'une médiathèque virtuelle sur internet qui leur permet de consulter et réserver, à domicile, les ressources documentaires disponibles dans les autres médiathèques et bibliothèques du territoire.

Communauté d'agglomération Val-et-Forêt
Rue du Centre Technique
BP 20029
95121 Ermont Cedex
01 34 44 82 00 - Fax : 01 34 44 02 87
www.valetforet.org

Adjoint au Maire Chargé de la Politique de la Ville et de l'Intercommunalité : **Jean-Marie Richard**
Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle :
Martine Pégurier-Lelièvre

CONCERTATION

Ateliers 21 : participez !

La Municipalité a lancé à l'automne dernier la mise en œuvre de son Agenda 21 local (cf. magazine de décembre 2009). La réussite de ce grand projet tient avant tout au dialogue avec vous. Recueillir votre perception de la ville, identifier vos préoccupations quotidiennes, faire émerger de nouvelles façons de faire et de penser : tels sont les objectifs de ce dialogue.

Des rencontres se dérouleront en deux sessions de quatre Ateliers 21, chacun organisé sur un thème spécifique :

- se déplacer ;
- consommer et se divertir ;
- apprendre, entreprendre et travailler ;
- habiter.

La première session des Ateliers 21 a eu lieu les 23 et 30 janvier derniers et se poursuit les 6 février et 13 février de 15 h à 17 h à la médiathèque André Malraux. Pour participer aux Ateliers 21, remplissez le bulletin d'inscription téléchargeable sur le site de la ville www.ville-ermont.fr et retournez-le par courrier à l'adresse ci-dessous, ou par fax au 01 30 72 37 85. Vous pouvez vous inscrire par téléphone au 01 30 72 38 52.

Service municipal du Développement Durable
Mairie - 100 rue Louis Savoie - BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 52
developpementdurable@ville-ermont.fr

Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable :
Catherine Klein-Souchal



ÉTAT CIVIL Recensement

Une partie de la population d'Ermont est recensée jusqu'au 27 février. L'enquête de recensement, maintenant annuelle, permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes. Vos élus peuvent alors mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires,

transports publics, etc.). Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'INSEE.

Service municipal État civil
100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 38

- TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX

365 jours par an. 115 ou Croix-Rouge du Val d'Oise : 01 39 35 60 35. /// La ligue contre le cancer, comité Val d'Oise agit quotidiennement afin d'améliorer la prise en charge des patients. Contactez le 01 39 47 16 16 ou cd95@ligue-cancer.net. /// Déposez vos photos sur le module prévu à cet effet sur www.ville-ermont.fr. Le principe est *Bouger plus, manger mieux* vous permet de trouver une information complète et de poser toutes vos questions, en direct à un médecin pédiatre et



Vous rencontrez des difficultés pour vos démarches administratives. N'hésitez pas à prendre rendez-vous. Les permanences du service d'aide à la rédaction administrative débutent en mars prochain.

Une **aide** à la rédaction administrative

POUR VENIR EN AIDE AUX ERMONTOIS DANS LES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA VIE QUOTIDIENNE, LA MUNICIPALITÉ CRÉE UN NOUVEAU SERVICE OPÉRATIONNEL LE 1^{ER} MARS : L'AIDE À LA RÉDACTION ADMINISTRATIVE.

De quoi s'agit-il ? Ce service propose une aide concrète pour remplir les formulaires de demande de logement, effectuer les démarches pour obtenir des actes d'état civil auprès de la mairie ou par internet, les dossiers de CMU, CAF, de l'aide aux logements, les contrats assurance ou de mutuelle, l'aide juridictionnelle, les dossiers MDPH (Maisons départementales des personnes handicapées), Pôle

emploi... Le plus souvent, il s'agit de répondre à une demande d'aide à la rédaction. La Municipalité propose ce service gratuitement à tous les Ermonontois.

Missions

Ce service d'aide à la rédaction administrative remplit plusieurs missions :

[illegible]

L'association Ami Services vous accueille à Ermont un jeudi par mois, de 9 h à 12 h, pour vous aider à trouver une solution à votre besoin (ménage, Le don d'organes, il faut en parler avant qu'il ne soit trop tard. Association ADOT 95 au 01 30 72 00 58. [/// 0820 820 603](tel:0820820603) (0,12 €/min) : ce centre qu'eront les coordonnées des kinésithérapeutes disponibles les samedis, dimanches et jours fériés de 9 h à 18 h. Pour les médecins disponibles de vaccinations gratuites. Celles-ci sont organisées le premier lundi de chaque mois, entre 9 h et 12 h. Les vaccins pratiqués sont le ROR fournis gratuitement. Ces vaccins s'adressent à tous, à partir de 6 ans. Pour se faire vacciner, il est nécessaire de prendre rendez-vous au 01 34

- assister chacun dans la rédaction de ses correspondances avec les différentes administrations ;
- écouter, renseigner et orienter vers les services et/ou les institutions compétentes pour traiter certaines demandes spécifiques ;
- agir afin de favoriser l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne des personnes reçues.

Des bénévoles formés

Formés, les bénévoles chargés d'apporter leur aide aux Ermontois ont un niveau de formation BAC + 2 minimum et une expérience professionnelle. Ces bénévoles vous orienteront vers les services et/ou les institutions compétentes pour traiter certaines demandes spécifiques qui ne relèveraient pas du soutien à la rédaction administrative comme, par exemple, les modalités pour instruire une demande de RSA (Revenu de solidarité active) ou de micro crédits.

Où et quand ?

Cette permanence de soutien et d'aide à la rédaction administrative s'adresse à tous les Ermontois à partir de 18 ans. Gratuite, elle débute le 1^{er} mars prochain en mairie bâtiment A, deux demi-journées par semaine : le lundi et le mercredi de 14 h à 17 h 30, à raison d'une heure par rendez-vous. Pour y accéder vous devez prendre rendez-vous auprès de la Direction Générale des Services au 01 30 72 38 04.

Pour ce service, la Municipalité recherche des bénévoles. Cette action de solidarité vous intéresse ? N'hésitez pas à nous contacter.

Service d'aide à la rédaction administrative

Les lundi et mercredi de 14 h à 17 h 30

Mairie bâtiment A

100 rue Louis Savoie - BP 40083

95123 ERMONT Cedex

Sur rendez-vous au 01 30 72 38 04

TRANSPORT

Le Francilien sur les rails

La première rame du Francilien a été mise en service dimanche 13 décembre dernier sur l'axe Paris-Luzarches de la ligne H (réseau Transilien SNCF de Paris-Nord). Elle a été officiellement inaugurée le 12 décembre à la suite de travaux commencés depuis 2006. Ce nouveau train répond à un nouveau concept. Outre l'avantage d'être fiable et performant, le Francilien dispose de 915 places pour une rame, soit 27,52 % de places en plus. L'intérieur du train présente une circulation intérieure facilitée qui permet alors une meilleure répartition des voyageurs

tout au long de la rame et il est ainsi le premier train du réseau Transilien accessible en autonomie aux personnes en situation de handicap moteur.

Par ailleurs, une réflexion globale sur l'amélioration du service a été engagée. Ainsi, le Francilien permettra une meilleure information des passagers, un accès à tous en gare et dans les trains et des actions en faveur de l'écomobilité.

www.lepremierfrancilien.com

0 891 36 20 20

www.transilien.com

ORDRE DES AVOCATS

Aide juridictionnelle

Depuis de nombreuses années, les avocats assurent des missions de service public au titre de l'aide juridictionnelle. Les avocats du barreau du Val d'Oise qui font partie du conseil d'administration du Comité départemental d'accès au droit ont ainsi mis en place l'accès au droit dans le Val d'Oise.

Les avocats organisent des permanences de consultations juridiques gratuites au Palais de justice, dans les mairies, dans les Maisons de la justice et du droit et auprès de certains organismes institutionnels. Dans le cadre de la prévention et du traitement amiable des conflits, les avocats du barreau du Val d'Oise ont éga-

lement créé un centre de médiation qui propose un mode alternatif de règlement des conflits permettant aux parties opposées de trouver une solution avec l'aide d'un tiers neutre. Aujourd'hui, ce centre est devenu un outil indispensable à la prévention et au traitement amiable des conflits.

Où consulter gratuitement ?

- Au Tribunal de Grande Instance (TGI) de Pontoise.
- Dans les Maisons du département.
- Dans les Maisons de justice et du droit et Point d'accès au droit du département.

Ordre des avocats

Palais de justice de Pontoise

01 34 35 26 26

PLU

Enquête publique

L'enquête publique relative à la modification du PLU se poursuit jusqu'au 8 février en mairie d'Ermont. Le commissaire enquêteur, Monsieur Mallet, recevra le public et les remarques éventuelles à la mairie aux heures et jours suivants :

- mardi 2 février de 14 h à 16 h 30 ;
- lundi 8 février de 15 h à 17 h.

Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme

Mairie bâtiment B

100 rue Louis Savoie - BP 40083

95123 Ermont Cedex

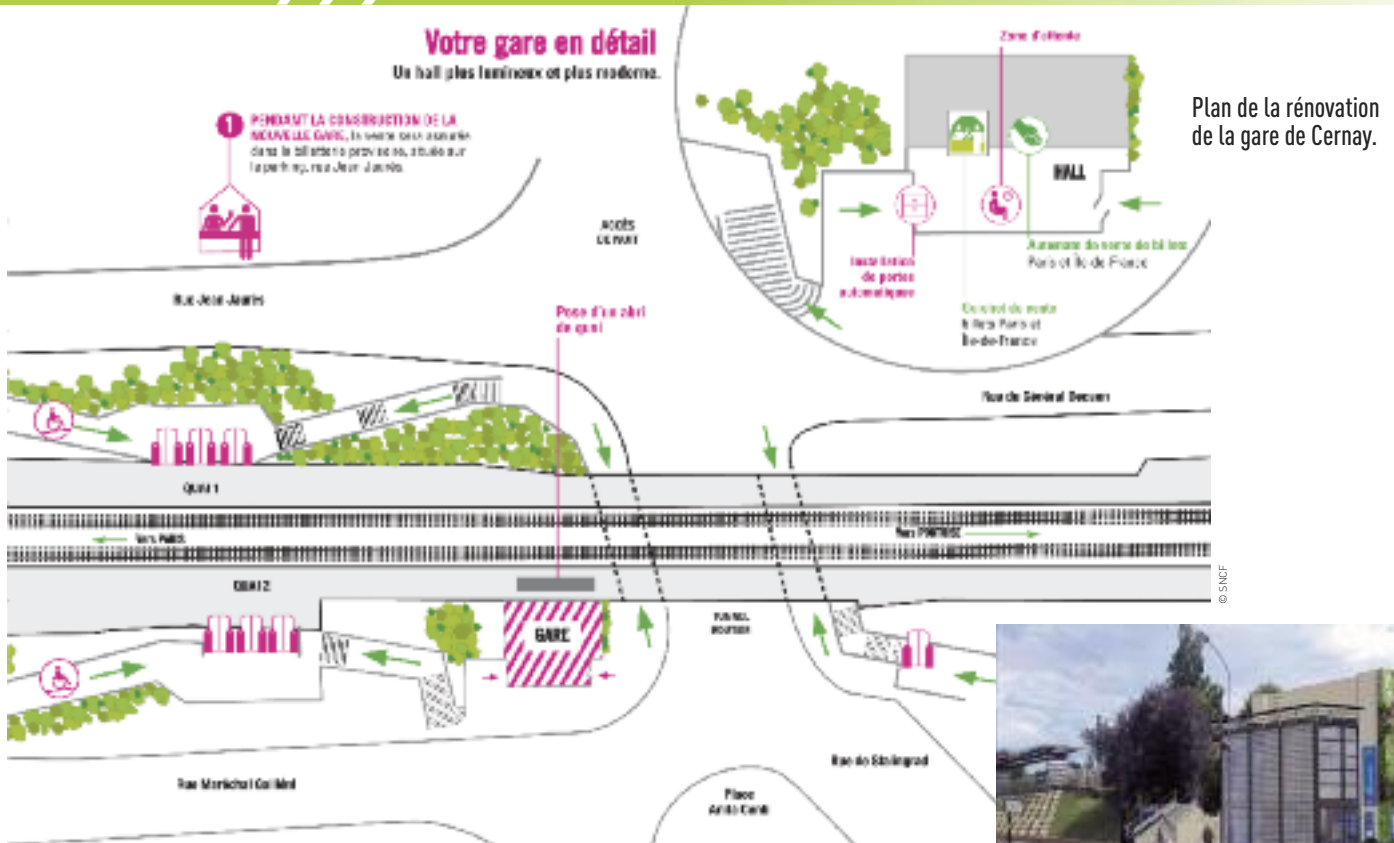
01 30 72 38 69

urbanisme@ville-ermont.fr

Adjoint au Maire Chargé de l'Urbanisme : **Lionel Georgin**

- TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX

jardinage, repassage, bricolage, cuisine et courses). La prochaine permanence aura lieu jeudi 18 février au Centre Communal d'Action Sociale. /// d'appels, mis en place par le Réseau Bronchiolite d'Île-de-France, vous permet de joindre des standardistes spécialisées qui vous communi- 7/7 de 9 h à 23 h, composez le 0820 800 880 (0,12 €/min). /// Le Centre départemental de dépistage et de soins (CDDS) a mis en place des séances (Rougeole, Oreillons, Rubéole), le DTP (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite), le DTPC (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, Coqueluche), l'hépatite B. Ils sont 06 00 98. (29 avenue de Paris - 95600 Eaubonne). ///



GARE DE CERNAY

Avis de (re)naissance

INTÉGRÉE DANS LA RÉNOVATION DES PÔLES MULTIMODAUX ET APRÈS LES GRANDS TRAVAUX ENGAGÉS POUR LA GARE ERMONT EAUBONNE, C'EST AU TOUR DE LA GARE DE CERNAY DE FAIRE PEAU NEUVE.

Après avoir totalement reconstruit la gare Ermont
Eaubonne, le Transilien SNCF, la Région Île-de-
France et RFF s'engagent désormais à insuffler un
air de renouveau à la gare de Cernay.

Calendrier des travaux

Débuté en janvier 2009 par la pose de contrôle automatique de billets, le programme de modernisation de la gare de Cernay se poursuit par la démolition de l'ancienne infrastructure commencée le mois dernier. Prévus sur douze mois, ces travaux permettront à un nouveau bâtiment de voir le jour. Ce projet s'étend sur trois niveaux : rez-de-chaussée, entresol et rez-de-quai. Les usagers des transports en commun pourront bénéficier d'une gare toute neuve, accessible et plus confortable.

Un quotidien facilité

Les travaux engagés depuis janvier dernier permettront aux usagers un accès facilité : ainsi, au rez-de-chaussée, le hall sera doté d'un automate de vente de billets Paris et Île-de-France, d'un nouveau guichet Transilien SNCF et offrira des facilités d'accès aux personnes à mobilité réduite, ainsi que

de meilleures conditions d'accueil et de vente à l'ensemble de la clientèle.

Une architecture moderne

L'ambiance intérieure sera plus lumineuse grâce à une façade constituée de pavés de verre et d'un revêtement au sol en pierre de granit clair. Quant à l'aspect extérieur, le pignon nord-ouest, végétalisé sur toute sa hauteur, offrira à la ville un profil original et séduisant.

Gare Ermont Eaubonne

Rue de l'Arrivée – 95120 Ermont

Services techniques municipaux

Mairie bâtiment B
100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 31 90

Adjoint au Maire Chargé de l'Équipement : **Xavier Haquin**

Pendant les travaux de rénovation de la gare, une billetterie provisoire est à votre disposition sur le parking rue Jean Jaurès.

PROJETS ÉTÉ 2010

Tout le monde a le droit à des vacances !

LA MUNICIPALITÉ ET LES CENTRES SOCIO-CULTURELS DE LA VILLE ORGANISENT DEPUIS L'AN DERNIER DES SÉJOURS FAMILLES.

C'est avec l'objectif de favoriser les départs en vacances des enfants et/ou des familles ermontoises et de poursuivre la dynamique enclenchée en juillet 2009 avec le séjour collectif accompagné et aussi de l'étendre à d'autres familles, que la CAF (Caisse d'allocations familiales) et les centres socio-culturels mettent en place les projets été 2010.

En quoi consiste ces projets été 2010 ?

Mis en place l'année dernière, ce dispositif permet aux familles ermontoises qui, pour de multiples raisons ne peuvent pas partir seules, d'être aidées dans l'organisation de leur séjour et de s'évader, le temps d'une semaine en famille. Cette action s'adresse donc à tous les Ermontois, mais bien sûr plus particulièrement aux adhérents des centres socio-culturels des Chênes et François Rude et aux familles allocataires de la CAF* ou bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active). Grâce à ce dispositif, les familles pourront découvrir pendant une semaine les activités estivales proposées par l'ensemble des partenaires du projet, puis d'être accueillies et soutenues dans le montage de leurs projets vacances collectifs et/ou individuels.

Calendrier

Du 15 au 20 février prochains, des journées d'information été 2010 présenteront aux Ermontois les différentes activités estivales (séjour collectif accompagné, séjour individuel, séjour jeune ou enfant) proposées par les différents partenaires et structures de la ville. Elles auront lieu à l'annexe du centre socio-culturel des Chênes (cf. encadré).

En mars prochain, une réunion sera organisée avec les familles afin d'élaborer le séjour collectif accompagné par les centres socio-culturels. D'anciens participants témoigneront de leur séjour 2009. Des entretiens personnalisés seront à cette occasion proposés pour la construction des départs individuels en collaboration avec les travailleurs sociaux de la CAF.

De mai à juillet 2010, les partenaires de ces projets organiseront des ateliers pour permettre aux familles la réalisation de leur projet de vacances. Ils les accompagneront dans leurs démarches de demande d'autofinancement (sur des manifestations comme, par exemple, les repas et fêtes de quartier) et de recherche de partenaires financiers.

Lieu et horaires des journées d'information été 2010

Ces journées d'information se tiendront **du 15 au 20 février** à l'annexe du centre socio-culturel des Chênes, située 71 rue de la Petite Bapaume. Les visites se feront du mardi au jeudi de 14 h à 18 h, le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le samedi de 10 h à 13 h.

Centre socio-culturel des Chênes

9 rue Utrillo – 95120 Ermont
01 34 14 32 65

Centre socio-culturel François Rude

2 place François Rude – 95120 Ermont
01 34 44 24 60

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras.**

* Familles bénéficiaires des dispositifs Aide Vacances Enfant (AVE) et/ou Aide Vacances Familles (AVF).

La Municipalité, en partenariat avec la CAF, propose des projets vacances individuels et/ou collectifs et accompagnés, pour permettre à toutes les familles ermontoises de partir en vacances en juillet 2010.

© Fotolia



Grâce aux projets été 2010, les familles ermontoises pourront être accompagnées dans des démarches d'autofinancement de leurs prochaines vacances.

RETOUR SUR ...

Des Ermontois récompensés

CE DÉBUT D'ANNÉE FUT L'OCCASION POUR LA MUNICIPALITÉ DE RÉCOMPENSER DES ERMONTOIS DANS DIVERS DOMAINES. RETOUR EN IMAGES.

Les médaillés de la ville

Samedi 9 janvier dernier à l'occasion des vœux 2010, M. le Maire a récompensé neufs Ermontois pour leur dévouement et leur engagement.

- **Le Colonel René Brana**, militaire de carrière pendant 38 ans, assure la présidence de l'Union Nationale des Combattants et du Comité d'entente depuis 2003. Via ses fonctions, il continue à œuvrer auprès des jeunes en les faisant participer, par exemple, aux cérémonies commémoratives dont il a réorganisé le déroulement suivant le protocole militaire. L'implication des jeunes est pour lui très importante : « *Ils sont la relève de demain* ».

- **Clara Moran** est, depuis 2007, une élue très engagée au sein du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ). Elle a été réélue en octobre dernier pour un nouveau mandat. Elle se passionne pour des thématiques telles que la solidarité, le handicap et les droits de l'enfant. Très active, elle participe à la mise en place et au déroulement de manifestations telles que la course roller, le basket solidaire et les commémorations. « *Au cours de ce nouveau mandat, je souhaite mettre en place un groupe de visites pour les enfants qui sont souvent à l'hôpital et qui ont besoin de voir du monde* ».

- **Marie Venault**, trésorière du Club Athlétique Ermontois depuis 1976, s'investit pour nos athlètes.

Parallèlement à sa fonction de trésorière, Marie choisit le bénévolat et donne de son temps à la bibliothèque de l'hôpital d'Eaubonne où elle distribue des livres dans les chambres des malades.

- **Denise Beix** a une double casquette puisqu'elle est investie dans le sport et le jumelage. Présidente de l'Association Gymnastique Volontaire d'Ermont, elle a été à l'initiative de la mise en place des cours de gymnastique aquatique. Le sport étant sa passion, elle entraîne ainsi pendant neuf ans les jeunes filles d'Ermont Natation Artistique. Très active et impliquée pour sa ville, Denise est régulièrement sollicitée pour recevoir des familles des villes jumelées avec Ermont et devient ainsi trésorière adjointe puis vice-présidente d'Ermont Ville d'Europe. Elle a également été conseillère municipale de 2001 à 2008. « *J'ai été agréablement surprise d'avoir été récompensée avec les autres médaillés de cette année, c'est une belle reconnaissance pour l'implication des bénévoles dans la vie associative* ».

- **Annette Blanchet** a été pendant dix-huit ans la présidente de l'Équipe Saint-Vincent d'Ermont. Grâce à elle et à toute l'Équipe Saint-Vincent, un moment convivial est offert aux plus démunis. Aujourd'hui, elle est trésorière de cette association et de l'Épicerie sociale d'Ermont. Engagée contre toute forme de discrimination, elle organise depuis maintenant 35 ans le réveillon pour les personnes démunies.



De gauche à droite : Véronique Ménard, Cathy Yahya, Sébastien Brevet, Denise Beix, Clara Moran, le Colonel René Brana, Annette Blanchet, Monsieur le Maire, Gisèle Collin, Marie Venault et Hélène Mallet.

De gauche à droite : Paolo Da Silva Oliveira, Margaux Rodrigues, Hazar Soualmi, Désirée Vandaele, Audrey Noël, Véronique Boileau et Monsieur le Maire.

• **Sébastien Brevet** a fait preuve de courage et de dévouement, le 18 avril dernier, en aidant une jeune fille en grand danger. Il a su désamorcer une situation difficile par le dialogue. Pour son acte, la préfecture du Val d'Oise lui a attribué, en mai dernier, la médaille de bronze. C'est un exemple de courage et de civisme pour chacun d'entre nous.

• **Cathy Yahya**, habitante du quartier Passerelles-Carreux-Commanderie depuis 25 ans, fait partie des pionniers de la création des conseils de quartier. D'abord membre, en 1995, elle devient très vite déléguée du conseil de son quartier. Son investissement s'est traduit par la mise en place de manifestations telles qu'Immeuble en fête, les animations de Noël ou encore la décoration des chars pour la Fête des Vendanges. Elle a également participé à l'ouverture d'un local destiné à réunir plusieurs fois par semaine les assistantes maternelles et les enfants. Aujourd'hui, le RAM (Réseau d'assistantes maternelles) a pris la relève. « *Le RAM permet aux assistantes maternelles et aux enfants de se retrouver ensemble, de discuter et d'échanger. Si le temps me le permettait, j'ouvrirais bien un deuxième local pour leur offrir encore plus de temps* ».

• **Hélène Mallet** est, depuis 2005, présidente de la chorale au Rythme Clair dont elle est membre depuis 1989. Femme de terrain, Hélène Mallet est très investie dans le monde associatif. En effet, en 1987 elle met en place, à l'école Louis Pasteur, l'Union Nationale Association Autonome Parent Élève. En 1991, elle est bénévole au pôle social de la Croix-Rouge. « *La vie associative est un échange et on en ressort toujours enrichi* ».

• **Véronique Ménard**, pédiatre, exerce depuis plus de 25 ans à Ermont. Elle ouvre les premiers ateliers de prévention contre l'obésité chez les enfants à l'hôpital de Pontoise afin d'informer et de sensibiliser enfants et parents sur les règles d'une hygiène de vie équilibrée. Elle met en place, en septembre 2004, en collaboration, notamment, avec des infirmières scolaires, sans qui le projet n'était pas possible, et en partenariat avec la Municipalité, le programme *Bouger plus, manger mieux* dont le but est de limiter la progression de l'obésité, notamment infantile. « *De nombreuses actions ont été mises en place dans les écoles et les structures municipales concernant la prévention contre l'obésité. Aujourd'hui, il serait intéressant d'aborder des thèmes tout aussi importants mais moins répandus comme par exemple la prévention psychologique.* »



© Pedalino

Les médaillés du mérite

Six médailles du mérite ont été décernées aux élèves méritants avec la complicité des établissements scolaires de la commune.

• **Véronique Boileau** est élève au collège Saint-Exupéry. Courageuse, appliquée et volontaire, elle a obtenu au cours de ses deux premières années de SEGPA* (sixième et cinquième) les félicitations du conseil de classe. Véronique est passionnée par les animaux et en particulier les loups.

• **Audrey Noël**, scolarisée en 2008-2009 au collège Saint-Exupéry, a obtenu son brevet des collèges, session 2009, avec la mention très bien et une moyenne générale de 16,5. Attirée par le piano, Audrey s'est lancé le défi d'apprendre cet instrument seule.

• **Désirée Vandaele** au lycée professionnel Gustave Eiffel, reconnue par ses enseignants comme une élève très méritante, a brillamment réussi son BEP spécialité secrétariat avec une moyenne de 13,5. Parallèlement à ses études, Désirée travaille depuis bientôt deux ans dans un pressing. « *À la fin de mes études, je souhaiterais suivre une formation professionnelle dans le secteur social.* »

• **Hazar Soualmi** est arrivée en France avec ses parents en 1999. Elle intègre la classe de CE2 à l'école Eugène Delacroix et suit des cours de français afin de se perfectionner. Courageuse, travailleuse et appliquée, elle déploie toute son énergie et ses capacités pour réussir. Ses efforts l'ont récompensée puisque ses enseignants ont décidé de l'encourager et de lui faire sauter une classe. Elle poursuit une scolarité exemplaire au collège Saint-Exupéry. En juin 2009, elle obtient son baccalauréat scientifique au lycée Van Gogh. « *Je suis actuellement en première année de médecine. À la fin de mes études, je souhaiterais ouvrir un laboratoire d'analyses.* »

• **Margaux Rodrigues**, scolarisée en 2008-2009 au collège Jules Ferry, a obtenu les meilleurs résultats de son collège au brevet des collèges, session 2009, avec une mention très bien pour une moyenne de 17,55. Elle poursuit actuellement ses études en seconde européenne (avec une dominante en anglais) au lycée Gustave Monod d'Enghien, et souhaite continuer en 1^{ère} scientifique. Passionnée par les chevaux, elle pratique depuis maintenant neuf ans l'équitation.

• **Paolo Da Silva Oliveira** est au lycée professionnel Ferdinand Buisson. Arrivé en France il y a trois ans, ce jeune homme a très bien réussi sa première année de CAP construction-ouvrage-bâtiment dans l'aluminium avec une moyenne de 14,50. Ayant reçu les compliments de son conseil de classe, ses professeurs l'encouragent à poursuivre cet excellent parcours. Il est actuellement en baccalauréat professionnel spécialité miroiterie.

Les diplômés de *Jardinons au Naturel*

Suite au concours *Jardinons au Naturel*, six personnes se sont vu remettre, le 15 décembre dernier, un diplôme pour leur démarche écologique dans l'entretien de leur jardin ou balcon.

Pour la catégorie Jardin

- 1^{er} prix : Monsieur et Madame Casse.
- 2^e prix : Monsieur Vetillard.
- 3^e prix : Monsieur et Madame Cavelier.

Pour la catégorie Balcon

- 1^{er} prix : Monsieur Martins.
- 2^e prix : Madame Kerneis.
- 3^e prix : Madame Priam.



Madame et Monsieur Casse.

Les médaillés du travail



Mardi 15 décembre dernier, Monsieur le Maire et son équipe ont félicité les travailleurs ermontois ou travaillant à Ermont en leur remettant une médaille et un diplôme.

- 15 personnes ont reçu la **médaille grand or** récompensant 40 années d'activité professionnelle.
- 37 personnes ont reçu la **médaille or** récompensant 35 années d'activité professionnelle.
- 36 personnes ont reçu la **médaille vermeil** récompensant 30 années d'activité professionnelle.
- 43 personnes ont reçu la **médaille argent** récompensant 20 années d'activité professionnelle.
- 4 personnes ont reçu la **médaille communale argent**, une la **médaille communale or** et deux la **médaille communale vermeil**.

Félicitations à tous !

La Municipalité remercie tous les participants et félicite les heureux vainqueurs.

Les sportifs récompensés

Mardi 15 décembre dernier, 260 sportifs ermontois ont été récompensés par M. le Maire et Jacques Cazalet, Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports. Diplômes et trophées ont été remis aux champions départementaux, champions et vice-champions régionaux, ainsi qu'à tous les participants à une compétition nationale, aux sportifs sélectionnés dans une équipe départementale, régionale ou nationale ou aux participants de moins de 25 ans à des formations pour être entraîneur, initiateur, arbitre. Félicitations à tous !



Des conseils de quartier en fête !

Le théâtre de l'Aventure s'est transformé en un lieu magique, le 14 novembre dernier. En effet, le conseil de quartier Gros Noyer-Calmettes a offert un spectacle de magie et de transformisme pour le plus grand plaisir de leurs invités.



Le Brésil à Ermont...

Le 28 novembre dernier, le conseil de quartier Passerelles-Carreux-Commanderie a fait voyager ses habitants au Brésil en les faisant danser sur des airs de samba orchestrés par une troupe brésilienne.



Le 19 décembre dernier, les commerçants du quartier, le bailleur Osica et les conseils de quartier Balzac-Bapaumes-Rossignaux et Chênes ont invité leurs habitants à fêter Noël. Petit train, ballades à poney, clown, fanfare et feu d'artifice étaient au programme pour la plus la grande joie des petits et des grands !





© Fotolia

Solidarité Ermon s'engage

LA MUNICIPALITÉ ET SON CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) ONT POUR OBJECTIF PRINCIPAL D'ANIMER UNE ACTION GÉNÉRALE DE PRÉVENTION ET DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DANS LA COMMUNE, EN LIAISON ÉTROITE AVEC LES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET PRIVÉES. C'EST DANS LE CADRE DE CES MISSIONS QUE LE CCAS PROPOSE DIFFÉRENTS DISPOSITIFS DESTINÉS À SOUTENIR LES ERMONTAIS LES PLUS DÉMUNIS OU FRAGILES : L'AIDE AUX AIDANTS, L'ÉPICERIE SOCIALE ET LE MICRO CRÉDIT PERSONNEL.

Un dispositif d'aide

La Municipalité et le CCAS ont amorcé un travail partenarial pour mettre en place en 2010 des ateliers d'aide aux aidants naturels des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

Une maladie neurodégénérative

La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées sont des maladies neurodégénératives. Ainsi, les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer éprouvent des difficultés à :

- s'orienter dans le temps et dans l'espace ;
- reconnaître leur environnement ou leurs proches ;
- utiliser correctement des objets du quotidien ;
- gérer leurs comptes ou leurs médicaments ;
- avoir un jugement adapté à chaque situation ;
- rester calme...

Si la maladie d'Alzheimer représente 60 % des démences séniles, il existe de multiples variantes de ces pathologies. Ces maladies ont en commun de cumuler des pertes de mémoire et une ou plusieurs atteintes aux fonctions cognitives élémentaires (orientation spatio-temporelle, motricité, facultés de raisonnement, capacité d'expression...).

Un mal qui conduit à l'isolement du malade et de ses proches

Il y a encore quelques décennies, le diagnostic de la maladie d'Alzheimer était difficile à poser. Certains médecins préféraient penser que ces troubles psycho-comportementaux relevaient de la psychiatrie. Stigmatisante pour la personne atteinte ainsi que pour son entourage, cette pathologie signe souvent la mort sociale du malade et l'isolement de ses proches. De plus, elle s'avère, dans bien des cas, dévastatrice pour la famille. Les deux tiers des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer vivent au domicile de leurs proches, souvent de leurs enfants. Ces aidants naturels leur consacrent en moyenne plus de six heures par jour.

Dispositif d'aide aux aidants

ide aux aidants

Des réponses à ces problématiques

Pour répondre à ces difficultés, les réponses existantes pour le maintien à domicile des personnes dépendantes (comme le portage de repas à domicile les aide-ménagères...) ne suffisent pas. La maladie d'Alzheimer nécessite une prise en charge plus élargie et surtout la prise en compte des difficultés que peuvent connaître les proches des malades. C'est dans cette perspective que la Municipalité a décidé de créer des ateliers d'aide aux aidants naturels, qui s'adresseront autant aux aidants qu'aux malades. Il s'agit donc d'apporter un soutien (informatif, psychologique...) aux aidants, de prévenir les risques d'épuisement de ces personnes, de retarder la progression de la maladie ou de favoriser l'autonomie des malades et d'améliorer la relation aidé-aidant. Ce dispositif se déclinera ainsi :

• pour les aidants :

- des réunions d'information : les aidants familiaux pourront échanger sur des thèmes tels que l'équilibre alimentaire, les informations administratives et médicales, la relation aidant-aidé... Ces séances, animées par des professionnels spécialisés, doivent leur permettre de mieux comprendre la maladie, de faciliter la verbalisation de leur vécu et de leurs émotions, de disposer d'un soutien psychologique à travers l'écoute, l'entraide et la solidarité apportées par le groupe... ;
- des séances « bien-être » : grâce à ce dispositif, les aidants naturels pourront également profiter de trois séances « bien-être », constituées de techniques de relaxation et d'automassages ;

• pour les aidés :

- des ateliers d'art thérapie ou d'activités ludiques : stimulant les capacités mnésiques résiduelles quotidiennes, ces ateliers seront proposés aux personnes dépendantes. Ils doivent leur permettre d'optimiser et de stimuler leurs ressources cognitives et fonctionnelles, d'améliorer leur estime de soi, de renforcer leurs liens psycho-sociaux et de favoriser la communication ver-

bale et non-verbale. Ces séances seront animées par des intervenants ayant déjà travaillé avec ce public.

Ces activités se dérouleront dans le même temps pour permettre à l'aidant d'y participer pendant que l'aidé est lui-même pris en charge.

Un travail partenarial

Ce dispositif ne saurait voir le jour et être efficace sans un travail mené en partenariat. C'est donc plusieurs institutions, associations et organismes de santé, d'assurance maladie qui se sont rassemblés autour de ce projet afin d'accompagner personnes dépendantes et aidants naturels :

- **CLIC** (Centre local d'information et de coordination gérontologique) ;
- **L'ADSSID** (Association pour le développement des services de soins infirmiers à domicile) ;
- **L'ARIAF** (Association régionale intercommunale d'aide familiale) ;
- **L'EHPAD** (Établissement d'hébergement pour personnes âgées et dépendantes) Les Primevères ;
- **le conseil général du Val d'Oise** Point Conseil ;
- **l'association France Alzheimer** ;
- **La CRAMIF** (Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France) ;
- **La CNAV** (Caisse nationale d'assurance vieillesse) ;
- **Le PACT - ARIM 95** (Protection, amélioration, conservation et transformation de l'habitat - Association de restauration immobilière).

Véronique France-Tarif, directrice des Relations Institutionnelles

Pourquoi avoir choisi de soutenir, deux années consécutives, le plan présidentiel Alzheimer ?

Cela fait quatre ans que nous soutenons des projets de santé. Les deux premières années étaient consacrées à des projets de santé au sens large du terme, comme par exemple la mise en place d'un centre d'information santé et sanitaire pour les gens du voyage. Depuis deux ans, nous avons choisi de soutenir les projets autour de la maladie d'Alzheimer. Nous nous sommes rendu compte que cette maladie est un problème crucial du fait de l'augmentation démographique à venir. C'est une maladie non traitable mais que l'on peut ralentir en accompagnant le patient au quotidien. C'est un poids pour les proches et avec cet appel à projet c'est une façon de soulager à la fois le patient et sa famille.

Quels sont les critères pour répondre au prix ?

Il faut répondre aux objectifs fixés comme celui de montrer le côté exemplaire du projet, c'est-à-dire qu'il soit intéressant pour les autres collectivités et pouvant même être reproduit dans d'autres villes. Cela permet aux collectivités d'échanger et de créer un réseau informel. Le projet est évalué par rapport à l'action qu'il peut avoir dans le temps. Six mois après la mise en route des actions de chaque collectivité, un premier bilan est établi puis un second à la fin de l'année. Il se peut qu'une collectivité ait le prix deux années de suite. Ermont fait partie de ces communes qui proposent une double prise en charge avec l'aide aux aidants, ateliers qui participent pleinement aux objectifs de notre fondation.

La maladie d'Alzheimer

Découverte en 1906, la maladie d'Alzheimer se caractérise par une dégénérescence des cellules nerveuses situées dans certaines régions cérébrales, d'où son nom de maladie neurodégénérative. C'est la mémoire qui est touchée en premier et des événements récents sont oubliés. Petit à petit, les événements plus anciens vont aussi s'effacer. Il est également fréquent que les patients ressentent des troubles du langage.

La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées représentent la première cause de dépendance lourde et donc d'entrée en institution. Ces pathologies touchent actuellement 860 000 personnes en France, soit 6 % de la population de plus de 65 ans¹. Ces chiffres sont en constante augmentation.

¹ Rapport de l'Office parlementaire d'Évaluation des Politiques de Santé *La prise en charge de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées* par Mme Callez - Juillet 2005.

Épicerie sociale

Créée sous l'impulsion de la Municipalité, l'Épicerie sociale d'Ermont est le résultat d'un partenariat avec les associations locales telles que la Croix-Rouge, l'Entraide paroissiale, le Secours Populaire, l'Association Générale des Familles d'Ermont, l'Équipe Saint-Vincent ou encore avec des institutions comme le conseil général du Val d'Oise, la Caisse d'allocations familiales du Val d'Oise et le CCAS.

Depuis dix ans maintenant, l'Épicerie sociale d'Ermont permet aux personnes en difficulté de se procurer des produits alimentaires et d'hygiène à moindre coût. Cette structure est ouverte trois demi-journées par semaine. À cette occasion, les bénéficiaires peuvent obtenir auprès des bénévoles des conseils et des informations sur la vie quotidienne.

Qui peut en bénéficier ?

Pour être bénéficiaire de l'épicerie sociale, une évaluation par un travail-



leur social est obligatoire. Lors de l'entretien, sont évalués les ressources et la situation particulière de la personne. L'accès à l'épicerie sociale peut alors être accordé, pour une durée et pour un montant d'achats déterminés, en fonction du projet d'insertion global de chacun.

Rencontre avec des bénéficiaires

Comment avez-vous entendu parler de l'Épicerie sociale ?

Aichouche : Mon mari est au chômage depuis peu et je suis mère au foyer de six enfants. Notre situation nous a amené à aller à l'Épicerie sociale via les conseils de notre assistante sociale.

Corinne : À la suite d'une séparation douloureuse, en août 2009, je me suis retrouvée dans une situation précaire. C'est par le biais des assistantes sociales que j'ai pris connaissance de l'existence de l'Épicerie sociale d'Ermont.

Depuis quand êtes-vous bénéficiaire ? Qu'est-ce que vous apporte l'épicerie ?

Aichouche : Nous sommes bénéficiaires depuis le mois de décembre dernier. Nous avons deux jeunes enfants et l'accès à l'épicerie sociale est un réel soulagement pour ce qui est des couches et de tout le reste d'ailleurs. L'équipe de bénévoles est très accueillante. Ces derniers savent nous mettre à l'aise. Il y a un échange aussi bien avec les bénévoles qu'entre les bénéficiaires. Nous sommes solidaires les uns avec les autres.

Corinne : Depuis l'été 2009, je me rends tous les jeudis à l'épicerie sociale. Tous les mois, un bilan est fait sur notre situation afin de voir si nous gardons ou non le droit d'être bénéficiaires. J'ai deux jeunes enfants à charge et je suis en recherche d'emploi. Il est évident que l'épicerie sociale est une aide non négligeable mais je souhaite qu'elle ne soit que temporaire.

Ermont récompensée pour son action

La Fondation Pfizer France, créée sous l'égide de la Fondation de France, a pour objectif de soutenir des actions d'éducation, de formation et d'information, destinées à encourager les citoyens à protéger leur capital santé. Pour la deuxième année consécutive, la Fondation a choisi de soutenir le « Plan présidentiel Alzheimer 2008-2012 », compte tenu de l'enjeu majeur que constitue aujourd'hui la prise en charge des personnes dépendantes.

L'initiative de la ville d'Ermont d'accompagner les personnes dépendantes et leurs proches avec le dispositif d'aide aux aidants naturels a été récompensée par la Fondation Pfizer, puisqu'elle a gagné un prix *Apprenons la santé*.



Les lauréats des dix projets régionaux récompensés part le prix « Apprenons la santé » de la Fondation Pfizer.



Épicerie sociale d'Ermont
8 rue Guérin Drouet
95120 Ermont
01 34 13 32 82

Le micro crédit personnel

Depuis décembre dernier, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville d'Ermont propose aux particuliers exclus du système bancaire classique un prêt permettant le financement de projets : le micro crédit personnel.

Quels projets ?

Ce dispositif de micro crédit personnel est destiné à financer exclusivement des projets d'insertion sociale et/ou professionnelle. Ces projets peuvent relever des domaines :

- de la formation/emploi ;
- de la mobilité ;
- du logement : déménagement, petits travaux d'aménagement ;
- de l'équipement ménager essentiel ;
- des frais de santé.

Les caractéristiques du dispositif

Le prêt proposé dans le cadre du micro crédit personnel peut s'élever de 300 à 3000 € et s'étendre jusqu'à 36 mois. Les montants et la durée de ce prêt varient selon la nature du projet. Le taux d'intérêt s'élève à 4 %. Aucun frais de dossier n'est demandé pour la contraction d'un micro crédit personnel.

La marche à suivre

Pour obtenir un prêt micro crédit personnel, il faut rencontrer un travailleur social du CCAS de la ville d'Ermont afin que ce dernier puisse analyser et évaluer la recevabilité de la demande.

Le demandeur de ce prêt se verra ensuite accompagné dans le montage de son projet et dans la constitution de son dossier de micro crédit personnel. Cette demande sera, dans un troisième temps, évaluée en commission permanente du CCAS.

Si le dossier obtient un accord de la part de cette commission, il sera ensuite étudié par le partenaire bancaire. Si ce dernier donne son aval à la demande, un contrat de prêt sera alors envoyé pour une signature au CCAS. L'emprunteur obtiendra le déblocage des fonds et le financement de son projet. Il bénéficiera, en outre, d'un accompagnement personnalisé durant le remboursement de son prêt. En cas de refus de la part de la commission permanente du CCAS de ce dossier de demande, le travailleur social du CCAS recherchera une autre solution avec le demandeur.



Les partenaires du micro crédit personnel

- La Caisse des Dépôts et Consignations.
- BNP Paribas Personal Finance.



Direction de l'Action Sociale et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 50

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras**

Rugbycity, un dispositif destiné à promouvoir la pratique du rugby.



RUGBYCITÉ Du rugby partout, pour tous

POUR LA PREMIÈRE FOIS À ERMONT, LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU RUGBY DU VAL D'OISE ORGANISE UN STAGE DE RUGBY POUR LES JEUNES PENDANT LES PROCHAINES VACANCES SCOLAIRES.

Connu pour véhiculer les valeurs de respect, de fairplay, de solidarité et d'engagement ainsi que pour développer le goût de l'effort, le rugby permet aux jeunes une ouverture vers les autres.

Le dispositif Accès Sports, mis en place par la Municipalité a pour but de proposer des animations sportives en direction de tous les jeunes ermontois âgés de 11 à 17 ans issus de tous les quartiers de la ville. La Direction de la Jeunesse et des Sports propose ainsi, depuis l'été dernier, de nouvelles activités sportives pendant les vacances scolaires. Quatre journées d'animation ont été proposées en juillet 2009 autour du base-ball, de la boxe, du basket-ball et du football. Un camp de basket-ball et une journée « sport entre filles » étaient au programme des dernières vacances de la Toussaint ou encore une journée d'équitation et de base-ball à Noël. C'est dans ce cadre, et grâce au partenariat avec le Comité départemental du rugby du Val d'Oise (CDRVO), que les jeunes ermontois découvriront les joies de pratiquer le rugby pendant les congés scolaires d'hiver et de Pâques.

En quoi consiste Rugbycity ?

La première phase de ce stage de rugby proposera aux jeunes la pratique du « rugby à toucher »¹ ou du « flag rugby »², c'est-à-dire qu'ils feront la connaissance de ce sport sans la technique du plaquage. C'est seulement lors de la deuxième phase du stage, lorsqu'ils se retrouveront sur le terrain de rugby officiel de Saint-Exupéry, que les jeunes pourront découvrir la pratique de ce sport de manière plus traditionnelle : les techniques du plaquage et du jeu au pied (drops, transformations) seront introduites.

Important à savoir

Le club d'Ermont, le Paris Rugby Club (PRC), et le Comité départemental du rugby du Val d'Oise offri-

ront la première année de licence (2010-2011) à tous les jeunes ayant participé à ce stage et qui souhaitent intégrer le club.

Où et quand ?

Ce stage de rugby sera découpé en deux phases dont les matinées seront réservées aux 9-12 ans et les après-midi aux 13-16 ans :

- la première phase se déroulera du 22 au 26 février prochains. Les trois premiers jours, les jeunes ermontois auront l'occasion de découvrir le rugby sur la place de la Grande Tour, dans le quartier des Chênes ; les deux dernières journées se passeront sur la plaine de jeux de l'espace Gaston Rebuffat ;
- la seconde étape aura lieu pendant les vacances de printemps, du 19 au 23 avril prochains, sur le terrain de rugby Saint-Exupéry à Ermont.

En mai prochain, un tournoi départemental regroupant toutes les villes du Val d'Oise ayant participé à ce dispositif aura lieu.

Direction de la Jeunesse et des Sports Espace Jeunesse

37 bis rue Maurice Berteaux
95120 Ermont
01 34 44 10 30

Paris Rugby Club

Hôtel de ville – 95130 Franconville
01 93 59 26 58 ou 06 22 27 57 17

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports : **Jacques Cazalet**

¹ Le « rugby à toucher » consiste à stopper la progression des joueurs de l'équipe adverse dès qu'un contact se crée entre deux joueurs [source : www.ffr.fr].

² Le « flag rugby » conserve les fondamentaux du rugby tout en réduisant le contact physique entre les élèves pour s'approprier le ballon (le plaquage est remplacé par un vol de foulard) [source : <http://sevens.free.fr>].

À LA SUITE DE LEUR ÉLECTION LE 17 OCTOBRE DERNIER, LES JEUNES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ET DE JEUNES (CMEJ) ONT BÉNÉFICIÉ D'UN SÉMINAIRE DE FORMATION SUR LEURS MISSIONS, LEURS AMBITIONS ET LEURS DOMAINES D' ACTIONS.

CMEJ

Début de mandat

Partant de la priorité d'écouter et de faire participer les jeunes ermontois à la vie locale, la Municipalité accompagne et forme nos nouveaux élus au Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes. Peu après leur élection au CMEJ, ces derniers ont été invités à participer à un séminaire de formation de deux jours.

Pourquoi un séminaire de formation ?

Les 2 et 3 novembre derniers, les jeunes élus du CMEJ se sont retrouvés à la base de Cergy-Pontoise, accompagnés de Brigitte Oehler, Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse, de Francis Parot, animateur du CMEJ et de personnes issues de la Direction de la Jeunesse et des Sports ou de la Ligue de l'enseignement. L'objectif ? Permettre aux jeunes conseillers de mieux appréhender leur mandat d' élu et le fonctionnement d'une Municipalité, d'acquérir une base de méthodologie au montage de projet et de comprendre l'intérêt de la répartition des tâches au sein d'un groupe. Enfin, ces deux journées leur ont permis de mieux se connaître les uns les autres.

Première séance plénière

Suite à ces deux journées de formation, les jeunes conseillers municipaux ont participé à leur première séance plénière. Après l'ouverture de séance par M. le Maire et Brigitte Oehler, l'animateur du CMEJ est notamment revenu sur deux questions importantes qui avaient été posées lors de ces journées. Les réponses ont démontré le fort intérêt de ces jeunes membres pour la citoyenneté et leur responsabilité d' élu. Voici quelques exemples.

- **Pour vous, un élu, c'est quelqu'un qui ?** : propose des projets ; représente les habitants ; consulte les autres jeunes ; est un porte-parole ; améliore le cadre de vie ; est présent aux événements ; va aux réunions/commissions ; est responsable ; respecte ses engagements.
- **Pour vous, un élu, ce n'est pas ?** : le chef ; quelqu'un qui abandonne ; un bouc émissaire ; quelqu'un qui travaille seul.

Enfin, l'animateur du CMEJ leur a rappelé les différents événements auxquels ils étaient amenés à participer, comme par exemple, les cérémonies commémoratives...



Les jeunes élus très attentifs au discours de M. le Maire, lors de leur première séance plénière.

Point de vue de Paul, 12 ans, sur ce début de mandat

Que dire de ce début de mandat ?



J'étais déjà élu dans un CMEJ d'une autre ville, à la campagne, mais c'était très différent. Nous étions 10 membres alors que désormais nous sommes plus de 40 élus ! Le système d'élections n'avait rien à voir et nous n'avions pas de séminaire de formation. Celui-ci m'a particulièrement plu ; ça m'a rappelé les règles que doit respecter un élu. Pour moi, un élu du CMEJ ça ne doit pas être quelqu'un qui commande, c'est un enfant comme un autre ; être membre d'un CMEJ, c'est aider les autres et répondre aux besoins des autres enfants.

**Direction de la Jeunesse et des Sports
Espace Jeunesse**

37 bis rue Maurice Berteaux
95120 Ermont
01 34 44 10 30

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports : **Jacques Cazalet**
Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse : **Brigitte Oehler**

Porte-parole,
représentant de la
population,
responsable,
porteur de projets...
Différentes
caractéristiques
que les jeunes
conseillers ont
citées pour définir
leur rôle d' élu du
CMEJ, qu'ils
prennent très au
sérieux.

Chantiers jeunes

La Municipalité et la Direction de la Jeunesse et des Sports proposent aux jeunes (16-19 ans) d'acquérir une première expérience professionnelle à travers le dispositif des chantiers jeunes, pendant les mois de juin, juillet et août. Vous avez jusqu'au 19 février prochain pour adresser vos CV et lettre de motivation à l'attention de :

M. le Sénateur-Maire
Direction de la Jeunesse et des Sports
Point Information Jeunesse
37 bis rue Maurice Berteaux
95120 Ermont

Point Information Jeunesse
pij.cyb@ville-ermont.fr
www.ville-ermont.fr
01 34 44 27 30

SIMPLE DÉBUTANT OU PHOTOGRAPHE
EXPÉRIMENTÉ, VOUS AVEZ ENVIE
D'APPRENDRE LES TECHNIQUES DE LA
PHOTOGRAPHIE OU DE FAIRE PARTAGER
VOS CONNAISSANCES DANS CE DOMAINE ?

LE CINÉ PHOTO CLUB D'ERMONT

PROPOSE DE VOUS INITIER OU DE VOUS PERFECTIONNER AUX
DIFFÉRENTES TECHNIQUES DE LA PHOTOGRAPHIE. POUR VOUS
PRÉSENTER CETTE ASSOCIATION, NOUS AVONS RENCONTRÉ SON
PRÉSIDENT, FRANÇOIS PEREZ, À L'OCCASION DU CONCOURS PHOTOS
INTERNE ORGANISÉ EN DÉCEMBRE DERNIER.

Les gagnants du concours "Automne"

Voici les photos qui ont remporté le dernier concours organisé par le Ciné photo club d'Ermont.



Alain Lancou, 1^{ère} place.

"Je voulais vraiment une photo qui donne une impression d'automne. J'ai eu l'idée d'aller à l'étang Marie à Saint-Prix pour prendre le reflet des arbres dans l'eau. J'ai eu de la chance car il y avait un ciel comme je le voulais et les feuilles dans l'eau donnaient exactement l'impression d'automne."

**"La photographie nous pousse à avoir un autre
regard sur les choses et ce qui nous entoure."**

CINÉ PHOTO CLUB D'ERMONT

Un autre regard

Depuis quand le Ciné Photo Club existe-t-il ?

Le Ciné photo club d'Ermont existe depuis 1962, et compte aujourd'hui plus de 40 membres de tous âges et de tous niveaux. Nous proposons aux amateurs ou aux photographes confirmés d'apprendre ou de se perfectionner dans la photographie. Nous disposons d'un labo couleur et noir & blanc, d'une station de traitement d'images numériques et d'un studio de prises de vues. Nous proposons des cours théoriques donnés par un (des) membre(s) bénévole(s) et des présentations et critiques d'images. Enfin, nous organisons des concours et des expositions.

En quoi consistent ces concours ?

Il s'agit de concours internes réservés aux adhérents de l'association. Ceux qui le souhaitent proposent trois photos maximum sur un thème défini par le bureau sur un format 30x40. En décembre dernier, nous avons proposé le thème de l'automne. Ce thème général permettait d'ouvrir le concours aux débutants. Nous avons eu 42 photos de 15 auteurs différents à partager par un jury constitué de juges extérieurs à l'association. Les trois gagnants ont remporté un beau livre. Ce concours permet aux adhérents d'avoir un avis extérieur sur leurs prises de vue et, par conséquent, d'en évaluer la qualité. La photographie est bien entendu un art subjectif mais certaines bases techniques doivent être respectées (cadrage, exposition...). Tout ceci se déroule dans une ambiance très conviviale et les membres ont construit des relations amicales.

Informations pratiques

Où ? À la Maison des associations (3^e étage)
2 rue Hoche - 95120 Ermont

Quand ? Le vendredi soir à partir de 20 h

Combien ? Droit d'adhésion : 7 € + cotisation de 80 € (tarif plein) ; 40 € (tarif réduit et pour la 2^e inscription par famille)

Qui contacter ?

M. François Perez - cpce_president@yahoo.fr

Site en cours de création : www.cpce.cafewiki.org



Philippe Coustenoble, 2^e place.

"J'ai pris cette photo lors d'un voyage au Canada avec ma femme en octobre dernier. Il y avait un petit ruisseau et j'ai voulu photographier les nombreux scintillements de l'eau. J'ai découvert la photo par l'intermédiaire de ma femme. Elle a remporté des concours à de nombreuses reprises ; bien plus que moi ! Ces concours nous poussent à avoir un autre regard sur les choses et nous apprécions toujours autant l'ambiance sympathique du club."

Jean Roversi, 3^e place.

"Je fais de la photo depuis l'âge de 12 ans. Le club me permet de rencontrer des personnes qui ont la même passion. J'ai choisi cette photo car j'aimais son graphisme, surtout au niveau des lignes. La photo a une belle saturation des couleurs et le flou de l'arrière plan met bien en avant la feuille et les branches au premier plan."



Bourse aux vêtements

L'Association générale des familles d'Ermont propose une bourse aux vêtements, jouets, puériculture et bijoux fantaisie. La vente a lieu mardi 16 février de 16 h à 20 h et mercredi 17 février de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h à l'espace Yvonne Printemps du théâtre Pierre Fresnay.

01 39 59 00 65



Choucroute partie

L'association paroissiale d'Ermont organise sa traditionnelle Choucroute partie, samedi 6 février. Rendez-vous à 19 h 30 à l'espace Yvonne Printemps du théâtre Pierre Fresnay pour passer une soirée chaleureuse animée par l'orchestre Nuance. Réservations les mercredi et samedi de 9 h 30 à 12 h, salle Jean-Paul II, 1 rue Jean Mermoz (parking du marché Saint-Flaive).

01 34 14 29 01

MJC

La MJC d'Ermont vous propose son programme pour le mois de février.

- Tout d'abord, dimanche 14 février à 20 h 30, la MJC programme une **soirée jazz**.
- Samedi 20 février, de 9 h 30 à 17 h, la MJC organise une **journée généalogie**. Au programme : présentation et formation au logiciel Généatique et débat-conférence autour des logiciels d'aide à la généalogie Francegenweb (entraide, etc.) et des logiciels de bibliographie. Cette conférence est animée par Renaud Anzieu, Jacques Louvel et Claude Renard. Inscriptions avant le 15 février.
- Enfin, pour les vacances scolaires de février (du 22 février au 5 mars), la MJC propose tout un **éventail de stages** pour tous : arts plastiques, capoeira, danse africaine, poterie, cirque, arts clownesques, kung fu, sciences, Comedia dell'Arte.

Retrouvez toutes les informations, les tarifs et les horaires sur le site de la MJC : **www.mjcermont.com/**

MJC

Maison des associations
2 rue Hoche
95120 Ermont
01 34 15 73 31
mjc@mjcermont.fr

SPECTACLES

La fabrique de vies

UNE SAISON POUR LES ENFANTS DE TOUS ÂGES

Plume et Paille

Clown et harpe dès 4 ans

Par la C^{ie} Adroite gauche

Une danseuse, une musicienne et une harpe forment le trio original et burlesque de ce spectacle sans parole. Musique en mouvement et danse musicale... les deux artistes détournent leur art pour cette fantaisie où elles jouent et s'emmêlent dans les fils de la harpe, tour à tour arbre, mirador, tambour, boîte à écho ou proue de navire.

Samedi 6 février à 17 h

Théâtre de l'Aventure

Tarifs : T.P. : 8,50 € ; T.R. : 6,50 € ; Carte : 5 €



© C. Dawson

Wayra et le sorcier de la montagne

Contes et marionnettes dès 4 ans

Par le Théâtre du Shabano



© G. Burdette

Ce conte initiatique s'inspire de légendes traditionnelles d'Amérique du Sud. La musique et le chant accompagnent les protagonistes tout au long du récit.

La qualité de mise en scène, les décors colorés spectaculaires, la multitude de marionnettes utilisées (gaine, tiges ou fils) et le jeu de masques participent à la réussite de ce spectacle familial.

Mercredi 24 février à 10 h 15 et 14 h 30

Théâtre de l'Aventure

Tarifs : T.P. : 8,50 € ; T.R. : 6,50 € ; Carte : 5 €

Le voyage de Jason

Théâtre dès 8 ans

Création par la C^{ie} Nagananda

Quatre personnages : le Silence et Lucile, Élias et Jason ; trois enfants blessés. Jason veut trouver ce qui lui plaît. Le Silence va accompagner Jason au pays enterré. Le pays où l'on trouve les réponses aux questions. Le pays où il va rencontrer Élias et Lucile.

Le voyage de Jason est né de la parole des enfants. C'est un voyage à travers les émotions et les sensations.

La C^{ie} Nagananda est la compagnie nouvellement accueillie en résidence à Ermont (Cf. page 24).



© E. Roy

Vendredi 19 février à 20 h 30

Théâtre de l'Aventure

Tarifs : T.P. : 11,50 € ; T.R. : 9,50 € ; Carte : 8 €

Classic Tango

De Mozart à Piazzola

Par l'Ensemble Contraste

Quatre musiciens classiques parmi les plus prometteurs de leur génération réinventent le tango de Piazzola et Gardel.

Un tango ardent et sulfureux aux mélodies nostalgiques et délicates, aux rythmes percussifs et sensuels où justesse et qualité de jeu sont incontestables.

Vendredi 5 février à 20 h 30

Théâtre Pierre Fresnay

Tarifs : T.P. : 20 € ; T.R. : 17 € ; Carte : 15 €



© P. Maissac



Retrouvez l'ensemble des spectacles d'Ermont-sur-Scènes dans la plaquette de saison 2009-2010 et sur le site internet www.ville.ermont.fr.



Nouara Naghouche dans Sacrifices

One woman show

Habitante d'un quartier pauvre d'une ville riche d'Alsace, fille d'une immigration pas choisie, sœur, épouse, Nouara parle au nom de ces quelques-unes humbles et soumises à qui la vie n'a laissé que peu de place. Terrible est sa colère contre la brutalité de certains, la lâcheté des autres, immense son amour pour les siens - les siennes - les déraciné(e)s du Maghreb.

Samedi 13 février à 20 h 30

Théâtre Pierre Fresnay

Tarifs : T.P. : 15 € ; T.R. : 12,50 € ; Carte : 10 €



Horaires des réservations (au théâtre Pierre Fresnay)

Mardi et jeudi : 15h30 - 18h30.

Mercredi : 10h - 12h et 15h - 17h.

Vendredi : 15h30 - 19h.

Théâtre Pierre Fresnay

3 rue Saint-Flaive Prolongée
95120 Ermont

Théâtre de l'Aventure

1 rue Gambetta
95120 Ermont

Un seul numéro : 01 34 44 03 80

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle : **Martine Pégurier-Lelièvre**

CINÉMA

Plein tarif : 5,20 €

Tarif réduit : titulaires de la carte Ermont-sur-Scènes, étudiants, moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, groupe de + de 10 personnes : 4 €

Ciné-jeunesse : 2,70 €

Tarif pour les courts métrages (moins d'1 h) : 2,30 €

Gamines



Comédie dramatique
d'Éléonore Faucher
Avec Amira Casar, Sylvie Testud, Jean-Pierre Martins...
Durée : 1h47

Lyon dans les années 70. Sybille, Corinne et Georgette, trois sœurs, qui partagent tout, habitent avec leur mère italienne. Sybille vit mal l'absence de son père qui les a abandonnées ; elle se sent seule. La jeune fille ne rêve que d'une chose, pouvoir un jour le rencontrer.

Mercredi 3 février à 18 h & 20 h 45

Tetro en V.O.



Drame de Francis Ford Coppola
Avec Vincent Gallo, Alden Ehrenreich, Maribel Verdu...
Durée : 2 h 07

Il y a dix ans, Tetro a rompu tout lien avec sa famille pour s'exiler en Argentine. À l'aube de ses 18 ans, Bennie, son frère cadet, part le retrouver à Buenos Aires. Entre les deux frères, l'ombre d'un père despotique, illustre chef d'orchestre, continue de planer et de les opposer. Mais Bennie veut comprendre. À tout prix. Quitte à rouvrir certaines blessures et à faire remonter à la surface des secrets de famille jusqu'ici bien enfouis.

Mercredi 10 février à 18 h & 20 h 45

Le père de mes enfants



Drame de Mia Hansen-Love
Avec Chiara Caselli, Louis-Dot de Lencquesaing, Alice de Lencquesaing...
Durée : 1 h 50

Brillant, admiré, père de famille exemplaire, un producteur de films est néanmoins à la limite du dépôt de bilan. Pourtant, malgré cette réalité, il continue à donner le change, mais cet échec le mine et le désespère...

Mercredi 17 février à 18 h & 20 h 45

Invictus



Biopic de Clint Eastwood
Avec Morgan Freeman, Matt Damon, Scott Eastwood...
Durée : 2 h 12

En 1994, l'élection de Nelson Mandela consacre la fin de l'Apartheid, mais l'Afrique du

Sud reste une nation profondément divisée. Pour unifier le pays et donner à chaque citoyen un motif de fierté, Mandela mise sur le sport et fait cause commune avec le capitaine de la modeste équipe de rugby sud-africaine. Leur pari : se présenter au Championnat du Monde 1995...

Mercredi 24 février à 18 h & 20 h 45

Gainsbourg



Biopic de Joann Sfar
Avec Éric Elmosnino, Lucy Gordon, Laetitia Casta...
Durée : 2 h 10

La vie de Gainsbourg, du jeune Lucien Ginsburg dans le Paris occupé des années 1940, jusqu'au poète, compositeur et chanteur célébré dans le monde entier.

Mercredi 3 mars à 18 h & 20 h 45

CINÉ - JEUNESSE

Goûters au ciné dans le cadre du Festival Image par Image proposé par Écrans V.O.

Pierre et le loup



Film d'animation de Suzie Templeton
À voir dès 6 ans
Durée : 41 min.

Malgré les récriminations de son grand-père, un petit garçon courageux, aidé par un oiseau farceur et un canard rêveur, cherche à attraper un loup menaçant. Une splendeur visuelle, adaptée du conte musical de Serge Prokofiev...

Mercredi 17 février à 14 h

4, 5, 6, Mélie Pain d'épice



Films d'animation de Danny de Vent, Jadwiga Kowalska, Gili Dolev, Pierre-Luc Granjon
À voir dès 3 ans
Durée : 51 min.

Un programme de courts métrages d'animation : *La Leçon de natation* de Danny de Vent, *Tôt ou tard* de Jadwiga Kowalska, *Le Joyeux petit canard* (The Happy Duckling) de Gili Dolev, *Le Printemps de Mélie* de Pierre-Luc Granjon.

Mercredi 17 février à 16 h

SPECTACLES, INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES, ATELIERS DE THÉÂTRE... LA COMPAGNIE NAGANANDA EST L'UN DES PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS DE LA VILLE DEPUIS BIENTÔT QUATRE ANS. POUR DÉVELOPPER CETTE COLLABORATION, LA MUNICIPALITÉ A SOUHAITÉ ALLER PLUS LOIN ET METTRE EN PLACE UNE RÉSIDENCE ARTISTIQUE DONT LES MODALITÉS ONT FAIT L'OBJET D'UNE CONVENTION. POUR PARLER DE LA COMPAGNIE, NOUS AVONS RENCONTRÉ CÉCILE FRAISSE, METTEUR EN SCÈNE, ET PERRINE GUFFROY, COMÉDIENNE.

Retrouvez régulièrement les informations sur les actions de la compagnie Nagananda dans le magazine municipal ainsi que sur le site internet de la ville : www.ville-ermont.fr

RÉSIDENCE ARTISTIQUE Un voyage avec... **Nagananda**

Depuis quand la compagnie Nagananda existe-t-elle ?

Nous avons créé la compagnie en décembre 2002. Située au départ dans le 11^e arrondissement de Paris, la compagnie s'est implantée dans le Val d'Oise en 2005 pour des raisons professionnelles et pratiques.

Compagnie en résidence à Ermont, qu'est-ce que cela implique pour vous ?

Nous avons commencé notre collaboration avec la ville d'Ermont en 2006, en animant un des ateliers des *Rencontres de Théâtre Contemporain pour la Jeunesse* (RTCJ) du Val d'Oise. Puis, nous avons monté la pièce *À tous ceux qui...* de Noëlle Renaud et nous l'avons jouée au théâtre de l'Aventure en mars 2007. Ce qui nous importe avant tout, c'est d'amener le théâtre là où il n'est pas ; on réalise très régulièrement des spectacles itinérants, en intervenant directement dans les écoles. C'est pour cette raison qu'en 2007, avec les comédiennes de la compagnie, nous avons imaginé une forme de spectacle, *Un tour de manège avec Suzanne*, mettant en scène des passages de pièces, des écrits sur le théâtre et des

interviews de Suzanne Lebeau. Cette pièce a été présentée dans les écoles ermon-toises (allant du CE1 à la 6^e) et des extraits ont été joués à la médiathèque André Malraux. Nous avons repris le même principe pour créer, en 2008, la petite forme *Sur le fil de Mike Kenny*, auteur anglais réputé écrivant pour la jeunesse. Ces deux pièces ont ceci de particulier que les enfants n'étaient pas prévenus de notre visite dans la classe et que, pendant un moment, ils pouvaient se demander si ce qu'ils voyaient était vrai. D'où des échanges animés en fin d'interventions ! Pour nous, être en résidence a beaucoup d'impact. Nous allons pouvoir établir un véritable lien de proximité avec la population : plus on est dans le local, plus on est dans l'universel !

En quoi va consister la résidence ?

L'évènement de cette première année de résidence est la création de la pièce *Le voyage de Jason* de David Léon, au théâtre de l'Aventure le 19 février prochain (cf. page 22). À l'initiative du directeur des théâtres et en partenariat avec la médiathèque André Malraux, il est aussi prévu que nous participions à la mise en place d'un atelier

de lecture de pièces. Cet atelier sera destiné prioritairement aux personnels éducatifs (enseignants, animateurs des accueils de loisirs...). Nous interviendrons également dans les classes pour des sensibilisations aux spectacles présentés dans le cadre de la saison d'Ermont-sur-Scènes et pour des ateliers de théâtre. Enfin, nous animons l'atelier *Pièce Montée* de l'école de théâtre, depuis le mois de septembre et nous allons poursuivre les actions initiées avec la compagnie Fond de Scène au sein de la maison d'arrêt du Val d'Oise.

Direction de l'Action Culturelle

254 rue Louis Savoie
Esplanade du parc de la mairie
95120 Ermont
01 30 72 37 11

Compagnie Nagananda

École Saint-Martin de France
1 avenue de Verdun
95300 Pontoise
01 47 93 20 06

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle : **Martine Pégurier-Lelièvre**

Des stages sur des pratiques théâtrales sont proposés pendant toute l'année. Ils sont ouverts à tous. Prochain stage : clown avec Géraud Andrieux, les samedi 6 et dimanche 7 février. 01 30 72 37 11 /// Première édition de l'année des Élèves font leur scène, samedi 13 février à 19 h à la chapelle de Cernay. 01 34 15 51 14 ///

Services d'urgence

Pompiers 18

Médecins

• SAMU : 15

• SUM Ermont (médecins de garde) :
01 30 30 07 15

• SOS Médecins du Val d'Oise : 01 30 40 12 12

Vétérinaires

nuits, dimanches et jours fériés

Syndicat des Vétérinaires : 08 92 68 99 33

Centre antipoison

01 40 05 48 48

Pharmacies de garde



Des gardes sont organisées les dimanches, jours fériés et nuits. Pour connaître les coordonnées des pharmacies de garde, contactez le commissariat de police : 01 30 72 66 66.

Quand venir en mairie ?

100 rue Louis Savoie
BP 40083 - 95123 Ermont Cedex

Tél : 01 30 72 38 38 - Fax : 01 34 15 29 92

mairie@ville-ermont.fr

Du lundi au mercredi : 9 h-12 h & 14 h-17 h 30

Jeudi et samedi : 9 h-12 h

Vendredi : 9 h-12 h & 14 h-16 h 30

Permanences de vos élus

Le Maire reçoit en mairie tous les samedis de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

Adjoints au Maire : sur rendez-vous en mairie.

Conseiller général du canton d'Ermont : Lionel

Georgin - Permanence en mairie bâtiment B sur

rendez-vous au 01 30 72 38 53.

lionel.georgin@ville-ermont.fr

Député : Claude Bodin - Permanence en mairie bâtiment A, le **vendredi 19 février de 17h30 à 18h.**

Forces de l'ordre

Hôtel de Police

Rue Saint-Flaive Prolongée

BP 82 - 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 66 66

Ouverture du commissariat et dépôt de plainte
24 h/24

Police municipale intercommunale

76 avenue du Général Leclerc - 95390 Saint-Prix

Tél. : 01 34 27 24 37 - Fax : 01 39 59 41 35

Du lundi au vendredi (9 h - 12 h et 14 h - 17 h)

• Brigade de soirée

Du lundi au samedi (16 h - 24 h)

Tél. : 06 20 79 84 93 ou 06 18 03 91 35

• Poste d'Ermont

7 rue de la Réunion 95120 Ermont

Tél. : 01 30 72 94 60 ou 06 19 40 52 37

Fax : 01 30 72 56 93

Lundi : 8 h - 12 h et 14 h - 18 h 30

Mardi : 8 h - 23 h

Mercredi : 8 h - 19 h 15

Jeudi : 8 h - 19 h 15

Vendredi : 8 h - 19 h 15

Samedi : 8 h - 13 h et 14 h - 18 h 30

Collecte des objets encombrants

Les jours de ramassage des objets encombrants diffèrent selon votre secteur d'habitation.

Secteur A les mardis 9 février et 9 mars 2010

Secteur B les mercredis 10 février
et 10 mars 2010

Secteur C les jeudis 11 février et 11 mars 2010

Secteur D les vendredis 12 février
et 12 mars 2010

Le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille après 19 h.

Merci de ne les déposer sur les trottoirs qu'aux jours et heures prévus.

Vous trouverez le plan et le calendrier annuel du ramassage des objets encombrants sur les sites www.ville-ermont.fr et www.syndicat-emmaude.com.



Pour les déchets spéciaux, pensez à les déposer à l'Éco-site du Plessis-Bouchard

Syndicat Émeraude - Éco-site

12 rue Marcel Dassault

Parc d'activité des Colonnes

95130 Le Plessis-Bouchard

01 34 11 92 92

Heures d'ouverture jusqu'au 31 mars 2010

Tous les jours de 10 h à 18 h, sauf les mardis et jeudis de 14 h à 18 h.

www.syndicat-emmaude.com

contact@syndicat-emmaude.com

Permanences à la Maison de la Justice et du Droit de la Vallée de Montmorency



60 rue de Stalingrad - Ermont.

Tél. : 01 34 44 03 90

Fax : 01 34 44 03 99

Horaires d'ouverture :

9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h

du lundi au vendredi

Toutes les permanences sont sur rendez-vous.

Avocats du Barreau de Pontoise :

les mardis de 10 h à 12 h

et les mercredis de 17 h à 19 h.

Juriste pour le Droit et l'Aide aux Victimes :

les mardis de 14 h à 17 h et jeudis de 9 h à 12 h 30.

Psychologue d'aide aux victimes (CIDAV) :

les mardis de 14 h à 17 h.

Notaire :

le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14 h à 17 h.

Délégué du médiateur de la République :

les vendredis de 9 h à 12 h (litiges entre particuliers et administration).

Psychologue :

les mercredis de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h et les vendredis de 9 h à 12 h 30.

Conciliateur de justice :

un mardi sur deux de 14 h à 17 h.

Médiatrice relations familiales :

les mercredis et jeudis de 9 h à 12 h.

TRI

Le recyclage des écrans

Chaque année en France, plus de 5 millions de téléviseurs arrivent en fin de vie. Aujourd'hui, la majorité du gisement est constituée d'écrans cathodiques. Hélas, sur ce gisement, seulement un écran sur deux est aujourd'hui recyclé. Depuis le 15 novembre 2006, tous les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (ou DEEE) doivent pourtant être recyclés.

Afin de limiter la dispersion des polluants, contenus dans les écrans (mercure, plomb, terres rares), et d'optimiser la valorisation et le recyclage des déchets, le **Syndicat Émeraude ne collectera plus les écrans avec les encombrants à partir du 1^{er} mars prochain.**

Ils devront obligatoirement être déposés dans une filière appropriée. Où déposer son écran alors ? Deux solutions s'offrent à vous :

• **la reprise « 1 pour 1 » est à privilégier.** Lors de l'achat d'un appareil neuf, le distributeur a l'obligation de reprendre votre appareil usagé. C'est le principe du « 1 pour 1 ». Les DEEE collectés seront ensuite dirigés vers des filières de recyclage ;

• **l'apport sur l'Éco-site :** c'est un apport volontaire en déchèterie sur l'Éco-site du Plessis-Bouchard. Les DEEE seront repris par un éco-organisme pour être recyclés.

Pour les autres DEEE, la reprise "1 pour 1" ou l'apport en déchèterie doivent être privilégiés pour préserver l'environnement.

AU FIL DES JOURS

La rubrique Ermont au fil des jours recense la liste des nouveau-nés ermontois*, des jeunes mariés et des personnes décédées.

Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.

*Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.

Naissances

Novembre

- Le 6 : Nathan Saincotille - - Rouhier.

- Le 12 : Olga Zachciat.
- Le 16 : Luca Galou.
- Le 26 : Imad Kannada.
- Le 29 : Ali Tabout.

Décembre

- Le 2 : Mathilde Abraham.
- Le 14 : Justine Minetti.
- Le 23 : Aminata Kone.

Mariages

Novembre

- Le 7 : Denis Galinon et Céline Lucas.

Décembre

- Le 28 : Jérémie Samuel et Meital Pérez.

Décès

Novembre

- Le 26 : Jean-Claude Attal (56 ans) ; Jacqueline Leclère (80 ans) ; Daniel Ricart (53 ans).

Décembre

- Le 2 : Michel Boussard (80 ans) ; Angelo Coletti (71 ans) ; Kléber Hivert (88 ans) ; Ferdinand Prouveur (72 ans).
- Le 3 : Jacques Chaperon (79 ans).
- Le 10 : Jeanne Léger (97 ans).
- Le 12 : Jean-Charles Huthwohl (65 ans).

LA TRIBUNE **de l'opposition**

Budget 2010 : nouvelle année de sacrifices ?

À Ermont, la crise a bon dos. En 2009, déjà, le budget nous a été présenté comme un budget de rigueur, axé sur les « services essentiels à la population », le social en tête. Mais la Municipalité n'a pas réussi à passer de la parole aux actes. Pire, quelques semaines après ces déclarations d'intentions budgétaires, nous apprenions la décision unilatérale de fermeture de l'école Pergaud. En matière de politique sociale, nous avons connu meilleure entrée en matière.

La rigueur budgétaire ne doit pas tout autoriser et cette année, nous estimons que le budget 2010 n'a pas non plus été bâti en fonction des véritables enjeux qu'affronte notre commune. C'est pourquoi nous avons voté contre celui-ci.

Du débat d'orientations budgétaires du mois de novembre nous retenons que les objectifs principaux de la majorité étaient de réduire l'endettement de la commune tout en poursuivant une soi-disant politique sociale. Objectifs louables pourrait-on dire au premier abord. Mais c'est oublier le contexte actuel, c'est

oublier que si notre pays a moins souffert que d'autres c'est grâce à ses amortisseurs sociaux. C'est oublier que la faiblesse de la croissance économique continue à détruire des emplois et à faire diminuer le pouvoir d'achat et qu'il faut tenir compte de cette situation pour définir les besoins des Ermontois.

En matière d'investissements, le repli sur soi est la règle de ce budget. Les choix sont différents pour les régions et les départements, qui ont choisi délibérément de poursuivre les investissements pour participer à l'effort national, malgré le désengagement croissant de l'État. 70 % des investissements publics sont supportés par les collectivités locales.

Dans notre commune, est-il bien raisonnable de réduire un endettement correctement structuré et largement supporté par le budget communal ? Comment les besoins sociaux grandissants seront-ils couverts ? Comment croire à une solution pour rouvrir un Centre de Santé sans effort de financement ?

La Municipalité a-t-elle seulement la volonté de jouer son rôle ? La majorité municipale préfère augmenter de 70 000 € le budget personnel alloué à la communication que de renforcer l'équipe du CCAS pour qu'il puisse répondre au mieux à ses missions.

Le groupe Générations Ermont considère qu'entre une dette abyssale et un endettement très faible, il y avait de la place pour une gestion raisonnable et raisonnée de la dette. Les choix faits pour 2010 sont des choix de court terme et il est à craindre qu'une nouvelle fois, les paroles demeurent des paroles.

Les élus du groupe Générations Ermont

Mathias Trogrlic,
Christophe Rodrigues,
Estelle Lê,
Talal Khiyachi,
Marine Gilbert,
Alain Fabre

www.generations-ermont.fr
contact@generations-ermont.fr



CLINIQUE CLAUDE BERNARD

9 avenue Louis Armand

95120 ERMONT

01 30 72 33 33

CHIRURGIE

MATERNITE

MEDECINE

ENDOSCOPIE

CENTRE HEMODIALYSE

KINESITHERAPIE REEDUCATION
01-30-72-33-33

LABORATOIRE D'ANALYSES
MEDICALES 01-30-72-35-30

RADIOLOGIE / SCANNER
01-30-72-33-30

URGENCES 24h/24 : 01-30-72-35-17



A 200 mètres de la Gare RER Ermont/Eaubonne
www.clinique-claude-bernard.fr



GAZ SERVICE RAPIDE



Depuis plus de 20 ans

PLOMBERIE - CHAUFFAGE ÉNERGIES RENOUVELABLES

s.a.v

OUVERT
EN AOÛT

CHAFFOTEAUX,
DE DIETRICH,
ELM LEBLANC,
FRISQUET,
SAUNIER ET DUVAL...

DEVIS
GRATUIT



Vente, installation, dépannage, ramonage,
désembouage...

Contrat d'entretien 94 € TTC
Chaudière gaz

01 39 59 26 04

Fax : 01 39 59 67 04

23, rue de Montmorency

95600 Eaubonne

www.gazservicerapide.com



Centre commercial



Avenue Georges Pompidou 95120 Ermont

Tél : 01.30.72.68.00

S.A.V LIGNE DIRECTE / 01.30.72.68.00

Ouvert du Lundi au Samedi de : 8h30 à 21h



Devenez
un client privilégié !

**Doublez
Vos points le Mardi**

-10% le Jeudi

Sur les produits cora, Kido,
Patrimoine gourmand, Verciel,
Influx, Doméos, Optimalp et
la bijouterie carré d'or.



cora et moi, la confiance est là



Votre partenaire
pour la ville

www.grange-fin.com

- > Télésurveillance & Télégestion
- > Signalisation tricolore et éclairage public
- > Dépannages, entretien et rénovation des installations électriques
- > Courants forts & courants faibles

24h/24 365j/an

Intervention dans l'heure pour nos clients en cas d'urgence
suite à un accident ou à une panne importante

Singé social - 21 avenue de la République - 95200 GARGOTTE - tél. 33 39 53 74 12 fax 33 39 53 13

Fayolle

TRAVAUX PUBLICS - BÂTIMENT

30 rue de l'Egalité - CS 30009
95232 SOISY-SOUS MONTMORENCY

Tél. : 01 34 28 40 40

Fax : 01 39 89 14 22

Marche en forêt

Tous les lundis et mercredis à 9 h avec le club « Le Bel Âge »
Tous les lundis à 14 h avec le Club des retraités « Tambour Battant »

Jusqu'au 19

Inscriptions aux chantiers jeunes.
Direction de la Jeunesse et des Sports

Jusqu'au 27

Recensement de la population.
Etat civil

Lundi 1^{er}

14 h : conférence *L'art byzantin à Constantinople* dans le cadre des Visages de l'Art au théâtre Pierre Fresnay. Action Culturelle

Mardi 2

14 h : conférence *La Saga des Rois Mages*. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »
14 h - 16 h 30 : permanence du commissaire enquêteur relative à la modification du PLU en mairie.
Urbanisme

Mercredi 3

10h30 : contes pour les 6 ans et plus. Médiathèque A. Malraux
18 h & 20 h 45 : comédie dramatique avec *Gamines*. Cinéma Pierre Fresnay

Jeudi 4

18 h 30 : conférence *Memento Mori, Vanités* dans le cadre des Visages de l'Art au théâtre Pierre Fresnay. Action Culturelle

Vendredi 5

Visite-conférence de l'église du Saint-Esprit dans le cadre des Visages de l'Art. Sur inscription uniquement. Action Culturelle
20 h 30 : concert avec *Classic Tango* au théâtre Pierre Fresnay. Ermont-sur-Scènes

Samedi 6

14 h - 18 h : stage clown au théâtre P. Fresnay. École de Théâtre.
15 h : Ateliers 21 à la médiathèque A. Malraux. Service municipal du Développement Durable
17 h : clown et musique dès 4 ans avec *Plume et Paille* au théâtre de l'Aventure. Ermont-sur-Scènes
19 h 30 : choucroute partie à l'espace Yvonne Printemps du théâtre Pierre Fresnay. Association paroissiale d'Ermont

Dimanche 7

10h-12h et 14h-18h : stage de clown au théâtre P. Fresnay. École de théâtre

Lundi 8

14 h : conférence *Églises rupestres et peintures murales de Cap-padoce* dans le cadre des Visages de l'Art au théâtre Pierre Fresnay. Action Culturelle
15 h - 17 h : permanence du commissaire enquêteur relative à la modification du PLU en mairie.
Urbanisme

Du 9 au 12

Ramassages des encombrants selon secteur. Syndicat Émeraude

Mardi 9

13 h 45 : sortie à Paris avec Les cafés de St-Germain et goûter chez Lipp. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mercredi 10

14 h 30 : conférence *Les îles de France : d'Ouessant à Porquerolles* au théâtre Pierre Fresnay. Ermont-sur-Scènes
18 h & 20 h 45 : drame avec *Tetro* en V.O. Cinéma Pierre Fresnay

Jeudi 11

18 h 30 : conférence trAnspoRT CONTEMPORAIN sur la ville de Gand à la médiathèque André Malraux. Action Culturelle
20 h 45 : séance publique du conseil municipal, en mairie, bâtiment B, salle Jacques Berthod

Samedi 13

15 h : Ateliers 21 à la médiathèque A. Malraux. Service municipal du Développement Durable
19 h : concert *Les élèves font leur scène* à la chapelle de Cernay. Conservatoire municipal Jacques Juteau
20 h 30 : one woman show avec Nouara Naghouche dans *Sacrifices* au théâtre Pierre Fresnay. Ermont-sur-Scènes

Dimanche 14

8 h 15 : randonnée pédestre dans la forêt de Rambouillet. MJC
13 h 30 : concert musique, image et lumière *Les 4 Saisons de l'Amour* au Grand Rex. Club « Le Bel Âge »
20 h 30 : soirée Jazz. MJC

Du 15 au 20

Journées d'information été 2010. Centres socio-culturels.

Lundi 15

14 h : conférence *L'art byzantin en Grèce* dans le cadre des Visages de l'Art au théâtre Pierre Fresnay. Action Culturelle

Mardi 16

14 h : conférence *Deux anciens villages de Paris, Auteuil et Passy*. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »
16 h - 20 h : bourse aux vêtements, jouets, puériculture et bijoux fantaisie à l'espace Yvonne Printemps du théâtre Pierre Fresnay. Association générale des familles d'Ermont

Mercredi 17

9h30 : contes pour les 3-5 ans. Bibliothèques Les Passerelles.
10 h - 12 h et 14 h - 17 h : bourse aux vêtements, jouets, puériculture et bijoux fantaisie à l'espace Yvonne Printemps du théâtre Pierre Fresnay. Association générale des familles d'Ermont
14 h : goûter au ciné dans le cadre du Festival Image par Image avec *Pierre et le loup*. Cinéma Pierre Fresnay
16 h : goûter au ciné dans le cadre du Festival Image par Image avec *4, 5, 6, Mélite* Pain d'épice. Cinéma Pierre Fresnay
18 h & 20 h 45 : drame avec *Le père de mes enfants*. Cinéma Pierre Fresnay

Jeudi 18

8h15 : initiation à la marche nordique dans la forêt de l'Isle-Adam. MJC
9 h - 12 h : permanence Ami services. CCAS
11 h 30 : visite de l'exposition *La splendeur des Camondo* au Musée du Judaïsme. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Vendredi 19

20 h 30 : théâtre dès 8 ans avec *Le voyage de Jason* au théâtre de l'Aventure. Ermont-sur-Scènes

Samedi 20

9 h 30 - 17 h : journée généalogie. MJC

Du lundi 22 au mercredi 24

14 h 30 - 16 h : stage Rugbycity. Direction de la Jeunesse et des Sports

Du lundi 22 février au vendredi 5 mars

Stages pour tous. MJC

Mercredi 24

10h15 et 14h30 : contes et marionnettes dès 4 ans avec *Wayra et le sorcier de la montagne* au théâtre de l'Aventure. Ermont-sur-Scènes
18 h & 20 h 45 : biopic avec *Invictus* Cinéma Pierre Fresnay

Du jeudi 25 au vendredi 26

14h30 - 16h : stage Rugbycity. Direction de la Jeunesse et des Sports

Associations

- > Ami Services 01 39 59 22 33
- > Association générale des familles d'Ermont 01 30 59 00 65
- > Association paroissiale d'Ermont 01 34 14 29 01
- > Club des retraités « Tambour Battant » 01 34 15 40 72
- > Club féminin « Pénélopes d'aujourd'hui » 01 34 15 35 27
- > Club « Le Bel Âge » 01 34 15 71 45
- > Groupe pédestre de la MJC 01 34 13 76 65
- > Maison des Jeunes et de la Culture 01 34 15 73 31
- > Retraite Sportive du Parisis 01 39 60 67 63

Services municipaux

- > Action Culturelle 01 30 72 37 11
- > Action Éducative 01 30 72 38 32
- > Bibliothèque "Les Passerelles" 01 34 14 97 32
- > Centre socio-culturel des Chênes 01 34 14 32 65
- > Centre socio-culturel François Rude - Espace Rebuffat 01 34 44 24 60
- > Communication, Information, Documentation & Archives 01 30 72 38 27
- > Conservatoire Jacques Juteau 01 34 15 51 14
- > École de théâtre 01 30 72 52 94
- > Ermont-sur-Scènes (théâtres Pierre Fresnay et de l'Aventure) 01 34 44 03 80
- > État civil/Élections 01 30 72 38 38
- > Jeunesse 01 34 44 10 30
 - Point Cyb 01 34 44 10 35
 - Espace Loisirs Jeunes 01 34 44 10 36
 - Point Information Jeunesse 01 34 44 27 30
 - CMEJ 01 34 44 10 33
- > Médiathèque André Malraux 01 34 44 19 99
- > Petite Enfance et Prévention Santé 01 30 72 37 95
- > PLU 01 30 72 37 18
- > Police municipale intercommunale 01 30 72 94 60
- > Politique de la Ville et de la Vie de Quartier 01 30 72 38 21
- > Relations Publiques 01 30 72 38 28
- > Services Techniques municipaux 01 30 72 31 90
- > Sports 01 34 44 10 30
- > Urbanisme 01 30 72 38 53

Établissements publics

- > Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) 01 30 72 38 50
- > Communauté d'agglomération Val-et-Forêt 01 34 44 82 00
- > Syndicat Émeraude 01 34 11 92 92